

Comment un bénévole volontaire non licencié peut-il accéder à Oval-E ?

Il faut obligatoirement qu'il soit affilié à la FFR s'il veut accéder à Oval-e2, car il aura accès aux informations de la FFR

Coût de la licence des bénévoles (volontaires) non élus ?

La décision de gratuité prise par le CoDir porte uniquement sur l'affiliation des salariés des Comité. Pour les autres personnes, le coût est calculé classiquement.

Cas des joueurs étrangers : Qui va valider ? Comment le Comité, le club et le licencié seront t'ils informés ?

Le formulaire d'affiliation partira directement à la FFR qui validera.

A la validation (ou Refus, ou Demande de complément), un mail partira vers le Club, le G_AFF ayant soumis et l'affilié. Le formulaire revient en action dans le tableau de bord du Club.

Le comité n'est pas averti par mail.

Format d'impression des licences ? Visuel de la saison en cours sur la carte de qualification ? Date d'édition imprimée sur la carte ?

Format = A4 Un nouveau visuel va être proposé avec la date d'édition indiquée dessus.

Pour les mineurs, souhait des clubs de pouvoir inscrire le mail des tuteurs (champ à mettre à côté du champ « qualité ») et le numéro de téléphone des tuteurs (champ à mettre après le champ « qualité »)

Pour les mineurs, c'est le mail du Tuteur qu'il faut renseigner (cf. en jaune ci-dessous).

On souhaite que le club ne communique qu'avec un seul parent pour ne pas que les clubs aient à gérer les problèmes familiaux.

ETAPE 1 : METTRE À JOUR LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Informations sur le licencié

NOM *

PRÉNOM *

DATE NAISSANCE *

SEXE *

NATIONALITÉ *

EMAIL *

CONFIRMER EMAIL *

Tuteurs légaux

TUTEUR #1 *

Le club peut-il bloquer la licence si le licencié n'a pas réglé ?

Le Club peut temporiser la demande tant qu'il n'a pas reçu le chèque à l'étape de vérification de complétude du dossier (avant de cliquer sur TRANSMETTRE A LA FFR)

Dans l'exemple ci-dessous, le club doit s'assurer d'avoir le chèque avant de transmettre les 4 formulaires.

| STRUCTURE | FORMULAIRE | NOM | PRENOM | NAT | CLASSE AGE | QUALITE | DEPT | TODO | ETAT | |
|--------------|--------------|----------|-----------|--------|------------|---------|------|------|---------------|---------|
| | | | | | | | | Oui | Non Transmise | |
| 4568R | 2017271069A0 | ALSACE | BILL | France | M +18 | Joueurs | 92 | Oui | Non Transmise | Actions |
| Validateur : | | | | | | | | | | |
| 4568R | 2017271079A0 | GUEGUEN | MARTIAL | France | M +18 | Joueurs | 92 | Oui | Non Transmise | Actions |
| Validateur : | | | | | | | | | | |
| 4568R | 2017271111A0 | ZIDANE | ZINEDINE | France | M +18 | Joueurs | 92 | Oui | Non Transmise | Actions |
| Validateur : | | | | | | | | | | |
| 4568R | 2017271113A0 | AAABADIE | AAANTOINE | France | M +18 | Joueurs | 92 | Oui | Non Transmise | Actions |
| Validateur : | | | | | | | | | | |

K < 1 > 20 Lignes par page Afficher les items 1 - 4 de 4

Durée de validité du mail comprenant le lien dossier reçu par l'affilié ?

Le lien vers le formulaire restera actif jusqu'à la fin de saison

A la fin de la saison les formulaires deviendront obsolètes automatiquement, et le lien mènera vers une page inactive.

Comment traiter le cas des joueurs pro notamment avec la ligue ?

Les affiliations des joueurs pro se feront par Oval-e2, la ligue aura un accès à Oval-e2 pour valider les affiliations la concernant (équivalent de la « libération juridique »)

Comment apposer le tampon pour les arbitres sur les cartes de qualification ?

Les cases pour les tampons des arbitres vont apparaître au recto de la carte de qualification (qui sera au format A4)

Le président va recevoir son code et son mot de passe Ovale 2 sur le mail personnel ou sur le codeclub@ffr.fr

Sur son mail perso, car le mot de passe est personnel

Assurance : Si le licencié choisit l'option 1 comment la GMF va recevoir cette information ?

Comment et sous quel format la GMF va transmettre le document assurance au licencié ?

Le document papier assurance sera-t-il dématérialisé ?

Une explication sur la marche à suivre sera indiquée dans le mail de validation de l'affiliation si l'option 1 a été choisie.

Médical / Joueur de plus de 40 ans

Comment le licencié doit transmettre le dossier médical et vers qui ?

Les dossiers étant confidentiels, pour cause de secret médical, il nous a été demandé qu'ils ne soient pas finalement pas déposables sur Oval-e2. Voici la façon dont ça apparaîtra :

ETAPE 5 : DOSSIER MÉDICAL

Document médical - Licence compétition de 50 ans et plus *

Document médical - Licence Arbitre (à conserver dûment complété par le licencié)

Pièces à joindre au dossier (Médical)

Votre demande d'affiliation nécessite de constituer un dossier médical complémentaire. Vous le trouverez en bas de page. Merci de le compléter et de le retourner à la FFR.

Votre demande d'affiliation nécessite de constituer un dossier médical complémentaire. Vous le trouverez en bas de page. Merci de le compléter et de le retourner à votre Comité Territorial d'appartenance.

Extraction des données clubs (exemple mails des licenciés, équipes par catégorie d'âge, etc.) sous Excel, sous PDF...

Les rapports (extractions de données) sont en cours de finalisation avec le service des affiliations, ils seront disponibles dans l'onglet RAPPORTS des structures

Durée de conservation de l'original du certificat médical par le club ?

Les services juridiques nous indiquent qu'on doit les garder 30 ans

Souhait des clubs : Pouvoir visionner un aperçu miniature de la photo d'identité en survolant avec la souris

La photo apparaîtra systématiquement dans le formulaire.

Voici un exemple (pas encore disponible sur l'environnement de Démo, nous finalisons les tests)



Souhait des clubs : Pouvoir ajouter un commentaire (facultatif) à la demande de ré affiliation en masse. Nous traçons cette demande comme évolution possible pour une future version d'Oval-e2, mais ça ne sera pas le cas sur la première version d'Oval-e2

Pour les étrangers, est ce qu'un rappel de fin validité apparaîtra sur Oval-E au niveau des clubs, du licencié ?

La date de fin apparaîtra dans l'onglet AFFILIES des clubs

| N° LICENCE | NOM | PRÉNOM | NATIONALITÉ | CLASSE D'ÂGE | QUALIFICATION | DATE FIN | EMAIL | SUPP |
|----------------|---------------|-----------------------------|-------------|--------------|---------------|------------|------------------------|-------|
| 1995091189951 | ABADOU | RYLESS | France | M -18 | AM | 30/09/2017 | | ACCÈS |
| 20110221105236 | AGAMIS | BAPTISTE BAPHAËL CHRISTIANE | France | M -8 | A | 30/09/2017 | | ACCÈS |
| 2011071099404 | ALANISSE | VINCENT DENIS EUGÈNE | France | M -8 | | 30/09/2017 | | ACCÈS |
| 1995101569642 | ANDRÉ | THOMAS | France | | A33 | 30/09/2017 | 22_fr_ovale@wesinet.fr | ACCÈS |
| 1995101569642 | ANDRÉ | THOMAS | France | M -18 | | 30/09/2017 | 22_fr_ovale@wesinet.fr | ACCÈS |
| 2001081114685 | ANGULO OBANDO | LUIS SAMUEL | Equateur | M -18 | B | 30/09/2017 | | ACCÈS |

Souhait des clubs : Tutoriel pour le licencié à transmettre avec le mail d'affiliation au futur affilié
Ce tutoriel est prévu et sera transmis dans les meilleurs délais

Simplifier l'accès pour le futur licencié (1 seul clic 1 seul lien pour valider son profil et accéder à son dossier)

Ce sera le cas au lancement d'Oval-e2, et disponible sous peu sur l'environnement de Démo.

Affiliation gratuite pour les salariés ? Quid de la demande

La demande a été acceptée

affiliation cout zero pour salarié rugby non pratiquant Répondre à ce message

Christophe Pleutin : 28/02/2017 17:41
modifié le 28/02/2017 17:41

A une question sur le sujet faisant suite à l'information d'obligation d'affiliation pour tout utilisateur d'ovale , actuels et futurs, la question a été posée au sujet des salariés n'ayant pas de qualité au regard des différentes qualifications d'une part et du coût à supporter d'autre part.

J'ai directement posé la question ce jour à Patrick Buisson, Vice Président de la Fédération en charge de la réforme numérique et de la simplification, qui a de suite pris la mesure de la demande, m'a assuré de son bien fondé, est favorable à ce que cette affiliation particulière soit à coût zéro, et fera valider cette proposition en faveur des clubs dans un prochain comité directeur

Il y a deux co-présidents, qui est le Président détenteur des droits de gestion des utilisateurs?

Légalement, même s'il y a des co-présidents, il n'y a qu'un représentant de l'association vis-à-vis de l'administration. C'est celui-ci qui doit être mentionné comme Président pour hériter des droits de gestion des utilisateurs, qu'il peut déléguer une fois

Si je suis absent, quelqu'un d'autre est-il autorisé à faire mon travail dans Oval-E à ma place ?

Oui, si vous avez identifié la personne à qui déléguer les droits et que le gestionnaire des droits de la structure dont vous dépendez a mis cette délégation en place. En aucun cas, vous ne devez fournir vos identifiants personnels à un tiers.

Le club n'a pas d'accès internet, d'ordinateur, d'imprimante. Comment faire?

Les clubs ne peuvent déjà pas aujourd'hui faire autrement que passer par l'intranet (donc un ordinateur, un accès internet, une imprimante), pour générer les AS. Ce ne peut donc pas être un obstacle par rapport à la situation actuelle. En outre, le licencié peut lui-même scanner les documents, ce qu'il fait déjà pour la photo et la pièce d'identité. Enfin, un tel système est opérationnel dans des fédérations comparables (football, handball, tennis...) et ne semble pas poser de problèmes

Est-ce que je vais avoir à faire du travail en double pendant la phase transitoire ?

Les fonctionnalités non encore développées sur la nouvelle application devront toujours être saisies sur l'actuelle. Cependant, chaque donnée sera identifiée comme devant être saisie sur Oval-e2 OU Oval-e1, et aucune ne devra être saisie deux fois.

Puis-je continuer à travailler comme avant ?

En terme de gestion des droits, il est attendu un respect strict de la délégation de droit et plus de fourniture de son identifiant et mot de passe. L'outil va permettre de mettre plus de visibilité sur les demandes, et permettra de réaliser les activités plus rapidement, ce qui permettra par conséquent de faire plus d'activités à valeur ajoutée.

Vais-je devoir saisir l'historique des données ?

Avant le démarrage, il sera demandé de mettre à jour les données des clubs dans la version actuelle, avant de basculer sur la nouvelle. Les données mises à jour seront automatiquement intégrées, depuis la saison 2004-2005.

Quand Oval-e sera-t-il disponible ?

Le premier lot qui concerne la gestion des structures et la gestion des personnes sera mis à disposition au printemps 2017

Les "pass volontaires" n'ayant pas été reversés dans OVAL-e, comment procéder à leur inscription en qualité de bénévoles ?

Concernant les volontaires, ils n'ont effectivement pas été basculés pour l'instant, nous avons traité naturellement les licenciés en premier. Vous pouvez continuer à les saisir comme précédemment sur l'intranet club (<http://intranet.ffr.fr>). Nous les basculerons quand la saisie sous Oval-e2 sera prête.